

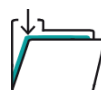


MESURE 4

Renforcer la place du citoyen dans les processus de décision



Moyen terme



Mesures 1, 2, 3, et 5

Une aspiration au renouvellement des modalités d'exercice de la démocratie s'exprime sur le territoire comme ailleurs. La légitimité des élus et des experts à décider et gérer sans associer les citoyens ne va plus de soi. Le désir d'une démocratie plus qualitative, transparente et prenant en compte l'expertise citoyenne s'affirme.

Par ailleurs, une perte de confiance des citoyens dans l'action publique est constatée. Cette défiance est souvent accompagnée d'un sentiment d'éloignement des décideurs, possiblement renforcée par les récents regroupements de collectivités. Nombre d'habitants craignent que ces nouvelles échelles affaiblissent le lien entre les citoyens et leurs élus.

Cette crise de la représentativité fait de la participation citoyenne un outil de premier choix pour les élus qui veulent renouer avec leurs administrés et éclairer d'un jour nouveau leurs décisions. Pourtant, si la participation est de plus en plus plébiscitée et revendiquée, elle tarde à trouver une réelle place dans la gouvernance publique.

Parallèlement, la société civile se mobilise pour se faire entendre. Elle s'engage dans des projets qui peinent à s'inscrire dans l'agenda politique local, les délais de mise en œuvre des collectivités ne répondant pas au besoin d'immédiateté du citoyen.

Les enjeux actuels et futurs supposent d'ouvrir et de croiser les regards afin de mobiliser des expertises plurielles. Pour rechercher des solutions collaboratives qui répondent à l'intérêt général, il est nécessaire de dépasser les enjeux sectoriels et les intérêts particuliers. Il s'agit de donner une part nouvelle aux citoyens, aux experts et aux élus.

Les missions et la spécificité du positionnement du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine sont propices à l'initiation d'expérimentations participatives qui favorisent le croisement des thématiques, des expertises et des publics. L'enjeu pour le Parc et son territoire est de faire de l'innovation démocratique une condition nécessaire à la mise en œuvre opérationnelle de la charte.

| Pour le territoire

Enjeux

- Efficience démocratique.
- Implication citoyenne.
- Enrichissement, pertinence, compréhension et appropriation des décisions.
- Initiatives de transition écologique et sociétale.

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'expression de la diversité des points de vue.
- Dépasser les enjeux sectoriels.
- Reconnaître et valoriser l'expertise citoyenne.
- Produire de la délibération éclairée et partagée.
- Donner une place au citoyen dans la gouvernance du Parc et des territoires.
- Diffuser les pratiques participatives.
- Renforcer les liens entre les instances de démocratie participative.

Rôle du syndicat mixte du Parc et propositions d'actions

Connaître

Recueil de la parole citoyenne : ateliers participatifs menés de manière privilégiée avec les personnes peu présentes dans les instances citoyennes, notamment les enfants, les jeunes et les personnes en situation de fragilité ; contribution à l'actualisation et l'enrichissement de diagnostics locaux ou à l'évaluation de la mise en œuvre de politiques locales (cf. mesure 1).

Déploiement des sciences participatives : mise en place, contribution ou valorisation de programmes reposant sur le recueil de données scientifiques produites par des citoyens ; diversification des thématiques : espèces, milieux, paysages, ethnologie, climat... (cf. orientations 3, 4, 5, 10, 12).

Partager

Diffusion de démarches de pratiques participatives et de gouvernance partagée : recensement des initiatives ; capitalisation, formalisation et transfert des expériences auprès des collectivités, acteurs locaux et autres habitants.

Participation à la formation des acteurs : organisation de formations sur les pratiques participatives et de gouvernance partagée à destination des élus, agents du Parc et de collectivités, conseils de développements, associations...

Faire ensemble

Animation d'un réseau d'ambassadeurs : mobilisation et formation de personnes se sentant concernés par le projet du Parc et souhaitant y contribuer ; animation du réseau ; association des ambassadeurs à la vie du Parc et à sa gouvernance.

Mise en place de pratiques de gouvernance partagée au sein du Syndicat mixte du Parc : expérimentation puis institutionnalisation de pratiques de gouvernance qui associent plus étroitement les parties prenantes concernées, notamment les habitants.

Version présentée au Comité Syndical de novembre 2020

Initiation ou participation à la création d'instances de gouvernance ouvertes aux citoyens : contribution à la mise en place d'espaces de gouvernance partagée notamment sur la biodiversité, l'alimentation, l'eau ou l'économie locale ; pilotage d'expérimentations.

Accompagnement de collectivités et acteurs du territoire pour la mise en œuvre de modalités participatives et de gouvernance partagée : soutien à la mise en place de démarches (cf. mesure 5).

Engagements des signataires dans le cadre de leurs compétences et moyens

Pour tous.

- Favoriser la mise en place de processus participatifs pour la conception, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de leurs projets s'inscrivant sur le territoire.

État.

- Participer à ces processus pour les projets appelant son attention sur le territoire.

EPCI et communes.

- Contribuer à la mise en œuvre d'actions visant le recueil de la parole citoyenne.
- Donner une place aux citoyens dans la gouvernance locale.

Partenaires potentiels

Chercheurs

Associations, collectifs et leur fédération

Établissements para-publics

Instances de démocratie participative

Structures sociales, éducatives, culturelles ou sportives

Acteurs économiques et leurs représentants

Bénéficiaires potentiels

Les collectivités bénéficient d'une expertise citoyenne qui enrichit leurs projets.

Les habitants sont écoutés ; leurs besoins et propositions sont pris en compte et contribuent à la formalisation, la mise en œuvre ou l'évaluation des politiques publiques.

Indicateurs de suivi du territoire et d'évaluation des mesures

- Nombre d'actions réalisées
- Nombre et diversité des personnes concernées